

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI LIQUIDANT SPORT SELECT ET LOTO CANADA

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Epp (Provencher): Que le projet de loi C-2, portant dissolution de la Société canadienne des paris sportifs et de Loto Canada Inc., soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

M. Patrick Boyer (Etobicoke-Lakeshore): Monsieur le Président, je désire marquer mon appui à ce projet de loi portant dissolution de la Société canadienne des paris sportifs et de Loto Canada.

Au cours du débat de ce matin, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) a exposé de façon succincte mais convaincante les raisons qui justifient la présentation de ce projet de loi. Nous avons également entendu le député de York-Ouest (M. Marchi), qui a eu la tâche ingrate d'exposer certaines préoccupations éprouvées par le parti libéral à ce sujet. Nous avons également entendu le député de Thunder Bay-Nipigon (M. Epp). Dans un instant, j'aimerais participer à la discussion des arguments invoqués, et surtout de ceux du député de York-Ouest.

Le ministre a signalé à la Chambre que ce projet de loi, outre qu'il dissout Sport Select et Loto Canada est symbolique à un double titre. D'une part il manifeste de façon très claire l'intention du gouvernement d'amorcer une ère de collaboration avec les provinces. Voilà pourquoi le ministre d'État (Condition physique et sport amateur) (M. Jelinek) négocie en ce moment avec les gouvernements des provinces le maintien du cadre d'exploitation des loteries provinciales. Le ministre a également dit que la mesure marquait l'intention de notre nouveau gouvernement de se retirer de ce commerce des loteries. C'est pour cette raison, monsieur le Président, que j'interviens dans la discussion du projet de loi.

Rien ne saurait en effet me faire plus plaisir que de consacrer mes premiers propos devant cette assemblée tout à fait spéciale à un texte qui non seulement va supprimer une partie de l'ordre ancien, mais qui va également dire aux Canadiens d'un océan à l'autre . . .

M. le vice-président: A l'ordre.

M. Boyer: . . . qui va faire comprendre aux Canadiens d'un océan à l'autre que le gouvernement a autre chose à faire que de promouvoir le jeu.

[Français]

Monsieur le Président, je regrette profondément que les gouvernements de notre pays, au niveau fédéral et surtout au niveau provincial, aient commencé des loteries. A mon avis, les loteries gouvernementales ne sont pas une vraie fonction du gouvernement public dans notre pays. Malheureusement, nous avons aujourd'hui une culture, une attitude, une pratique comme résultat des loteries gouvernementales qui disent aux Canadiens qu'on va gagner grâce au hasard. Malheureusement, c'est là la réalité à l'heure actuelle.

Il est difficile, bien sûr, de retourner à la situation qui existait au Canada avant que les gouvernements entrent dans ce

Société des paris sportifs

domaine des loteries. Difficile, oui, mais il est nécessaire de commencer. Voilà donc pourquoi j'appuie ce projet de loi.

[Traduction]

Monsieur le Président, les loteries subventionnées par les gouvernements donnent de faux espoirs aux Canadiens. Elles s'appuient sur des rêves impossibles. Elles ont créé un goût du jeu qui n'existait pas auparavant.

En 1970, je travaillais à Queen's Park comme adjoint administratif du procureur général de l'Ontario. Nous recevions alors des demandes de gens qui voulaient lancer de grandes loteries provinciales en Ontario. Entre autres arguments, on invoquait à l'appui de telles loteries provinciales le fait que de quatre millions et demi à cinq millions de dollars sortaient chaque année de l'Ontario pour l'achat de billets du Sweepstake irlandais. Le grand argument était que si nous avions notre propre loterie ontarienne, les cinq millions de dollars resteraient dans la province et ce serait merveilleux pour notre balance commerciale.

A cette époque, et à juste titre selon moi, le gouvernement ontarien avait rejeté cette idée. Les loteries permises dans la province se limitaient aux loteries régionales visant à appuyer des clubs sociaux, des équipes sportives et autres groupes du même genre qui essayaient d'amasser des fonds dans un but régional pressant et bien reconnu. Les temps ont changé et dans cette explosion de loteries que nous connaissons partout au Canada à l'heure actuelle, même le gouvernement ontarien s'est laissé tenter. Les quatre millions et demi à cinq millions de dollars qui nous inquiétaient dans le temps représentent à eux seuls aujourd'hui les frais de publicité de plusieurs mois de l'Ontario Lottery Corporation. Le gouvernement provincial de l'Ontario, comme d'autres dans le pays, a dupé les gens en créant de faux espoirs. A bien des égards, cela rappelle l'usage en vigueur du temps des Romains, qui donnaient du pain et des jeux aux gens pour les distraire d'autres initiatives que le gouvernement aurait mieux fait de prendre, ou qu'il s'est ou dans l'impossibilité de prendre.

En effet, cette nouvelle attitude insidieuse s'est tellement répandue, monsieur le Président, que lorsque certains lancent un projet au niveau local dans l'intérêt de toute la collectivité, la première question qu'ils posent est presque toujours la suivante: «Où faut-il faire une demande de subvention de Wintario?». On ne se demande plus comment être autonome, se débrouiller tout seul et réussir par ses propres moyens. Au contraire, on se demande comment extorquer un petit peu plus d'argent au gouvernement grâce à ce fonds spécial. En effet, le fait de débloquer des fonds et de les réserver dans une caisse à part à des fins qui n'ont rien à voir avec les priorités globales du gouvernement, lesquelles doivent toutes être financées à partir du Fonds du revenu consolidé, est contraire aux règles générales des finances publiques.

• (1520)

Le député de York-Ouest, intervenant au sujet de ce projet de loi ce matin, a dit que les loteries servaient une noble cause. A mon avis, elles savent tout à fait les valeurs traditionnelles qui ont permis d'ériger notre pays. Le député a demandé d'où viendront les fonds si le gouvernement met un terme aux activités de la Société des paris sportifs. Comme les députés le savent, celle-ci ne rapporte rien à l'heure actuelle; au contraire,